

Réf: Dossier N° 146167

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT MULTIPLE-OPTION »
en abrégé « SOTROMA »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA SCHNEIDER
EN FACE DE LA MAIRIE D'ANYAMA, Lot 1351, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 30/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT MULTIPLE-OPTION » en abrégé « SOTROMA »

Objet : TOUT TRAVEAUX BATIMENT, TRANSPORT TOUTE CATEGORIE, FERME, ELEVAGE, DEPOT DE GAZ ET BOISON, POISSONNERIE, TRANSFERRT D'ARGENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA SCHNEIDER
EN FACE DE LA MAIRIE D'ANYAMA, Lot 1351, Ilot 98

Dirigeant(s) : M AHOUA VICTOR MARTIAL AYMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09093 du 05/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49501/GTCA/RC/2022 du 05/10/2022

